

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N° 79
COPY

ORIGINAL: ANGLAIS
14 mai 1954

NATO CONFIDENTIEL
DOCUMENT
AC/52-D/48

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

PROBLEMES POSES PAR L'INFORMATION DU PUBLIC

Note du Directeur de l'Information

A la dernière réunion du Comité de l'Information et des relations culturelles (1), la Division de l'Information a été priée de fournir des renseignements supplémentaires sur la publication de documents en diverses langues et sur les organisations privées. On a interrogé des imprimeurs pour obtenir les renseignements supplémentaires sur les coûts qui ont été demandés par le Comité.

2. Le Directeur de l'Information et ses collègues sont convaincus que la publication d'une documentation OTAN dans toutes les langues de l'Alliance est essentielle pour que leur Division puisse mener à bien la tâche qui lui incombe. Ceci ne constitue toutefois pas une recommandation de publier tous les ouvrages de documentation dans toutes les langues. Il doit être décidé isolément du sort à réserver à chaque publication en fonction du nombre de lecteurs que l'on compte atteindre. Rien, naturellement, ne serait fait qu'après consultation des délégations.

3. La division a agi dans la conviction que le choix de deux langues officielles visait à faciliter le travail au Siège de l'OTAN, et non à limiter la diffusion des informations relatives à l'OTAN aux seuls pays où l'anglais ou le français sont lus.

4. Dans le passé il en est résulté que les ouvrages de référence destinés à un public limité n'ont été publiés que dans les langues officielles. La première publication à grande diffusion - le récent Livre Illustré de l'Alliance Atlantique - a été éditée dans toutes les langues de l'Alliance.

5. Ce problème des langues peut être résolu de deux manières: (1) envoyer la documentation à tous les pays en laissant à chaque gouvernement le soin de décider s'il y a lieu ou non d'imprimer dans la langue nationale; (2) imprimer dans toutes les langues au Siège de l'OTAN avec la collaboration des délégations nationales.

6. Le Directeur de l'Information pense que les deux méthodes peuvent être employées selon les circonstances. Si l'on décide, par exemple, de publier une nouvelle édition de la brochure du SHAPE "Connaissez vos alliés", on réalisera une économie importante en centralisant l'impression. En règle générale, la centralisation de

(1) AC/52-R/17, Point I

l'impression est plus économique chaque fois que l'illustration tient une place importante dans un ouvrage.

7. Le coût d'une publication dépend de l'importance de l'édition générale, plus les éditions en chaque langue nationale, et il peut par conséquent difficilement être invoqué dans une discussion in abstracto. Le Livre Illustré de l'Alliance Atlantique est revenu à 15 frs. l'exemplaire. La Division de l'Information n'est pas tenue de n'imprimer que dans un seul pays, et elle ne cesse de rechercher des offres plus basses pour ses publications.

8. Dans le cas de certains pays, il est plus avantageux de centraliser l'impression même si l'on n'en peut attendre qu'une économie réduite ou nulle. La centralisation a le net avantage de permettre à la Division de l'Information de savoir que l'impression a été effectuée.

9. Dans ces conditions, il est recommandé de n'adopter aucune règle immuable. Le Comité est invité à approuver le principe général de la publication dans toutes les langues de l'OTAN chaque fois qu'il s'agira d'un ouvrage à grande diffusion, la décision pratique étant réservée pour chaque publication.

ORGANISATIONS PRIVEES

10. Dans ce domaine, l'Organisation traite avec deux groupes offrant l'un et l'autre des possibilités pour un travail extensif et utile d'information.

11. Nous recevons un nombre croissant de demandes d'aide de la part d'associations et de groupes que les buts de l'OTAN intéressent et qui sont organisés en vue même de cette information. Pour le moment, ces organisations sont encore très nouvelles et, dans beaucoup de pays, n'existent en grande partie que sur le papier. On s'attend à ce que, dans quelques mois, et surtout après la réunion organisée à La Haye en vue de la création d'une Fédération internationale des organisations privées amies de l'Alliance Atlantique, les organisations en question deviennent plus actives et aient de plus en plus besoin de la coopération du Secrétariat.

12. Si l'on veut retirer de l'existence de ces organisations privées tout l'avantage possible, le Secrétariat devra fournir une documentation plus importante et davantage d'idées que par le passé. Cela signifiera une augmentation des voyages et, aussi, une plus large diffusion des brochures, des Nouvelles de l'OTAN, des images, des films, etc... Il faudra également que le Secrétariat participe à des réunions organisées (envoi d'observateurs ou de conférenciers).

13. On peut citer, par exemple, la "NATO week in Action" prévue pour cet été par le British Atlantic Committee, qui doit réunir plus de cent personnes de pays différents. Le Secrétariat International fournira la documentation nécessaire à tous les participants et un conférencier.

14. Indépendamment des organisations privées directement occupées de l'OTAN, le Secrétariat a pris des contacts de plus en plus nombreux avec des organisations nationales et internationales qui offrent des moyens spéciaux utilisables pour la diffusion d'in-

formations sur l'OTAN et ses buts. A cet égard, des conversations ont récemment eu lieu avec les secrétariats de la C. I. S. L. (Confédération Internationale des Syndicats Libres) du Mouvement européen de la Jeunesse et du Congrès de l'Association Europe-Amérique. Ces organisations ont exprimé le désir de recevoir, non seulement une documentation OTAN, mais également des photographies, des films et, dans certains cas, des conférenciers. Le Mouvement européen de la Jeunesse, par exemple, réunit cette année au Cap d'Ail deux cents dirigeants de groupes de divers pays. La Division de l'Information de l'OTAN espère être en mesure de profiter au maximum de l'occasion qui lui est offerte par ce Congrès.

15. Jusqu'ici, les contacts avec ces deux types d'organisations ont été maintenus sans l'aide d'aucun budget spécial. Si ce travail doit être poussé conformément aux dispositions du paragraphe 3 de la résolution qui a été adoptée par le Conseil, le besoin d'un personnel plus nombreux ne tardera pas à se faire sentir.

PROJET RELATIF A LA TELEVISION

16. Au cours de sa dernière séance, le Comité a demandé un supplément d'informations au sujet de l'extension projetée des activités de la Division à la télévision.

Trois questions doivent être étudiées:

- (a) le personnel nécessaire pour établir et développer les liaisons voulues et pour surveiller la mise en oeuvre du projet des points de vue tant administratif que rédactionnel;
- (b) les moyens financiers nécessaires à l'exploitation du matériel documentaire existant et à la réalisation de nouvelles bandes (estimées à 2 millions de francs pour la première période de 12 mois);
- (c) la fourniture aux stations de télévision intéressées de documents OTAN sous une forme se prêtant à la transmission locale, c'est-à-dire de projets de programmes isolés ou de séries de programmes.

17. On pense qu'il existe déjà un stock de matériel documentaire et (2 millions étant donnés) des moyens pour le renouveler qui sont suffisants pour mettre sur pied une série de 6 émissions d'une demi-heure sous forme de projet laissant aux dirigeants des stations de télévision intéressés le soin de régler les derniers détails de présentation.

On pourrait, dans de telles émissions, décrire et illustrer par des moyens graphiques et par des films:

- (1) la Communauté Atlantique;
- (2) la structure et les travaux du Conseil, ses Comités et le Secrétariat International;

- (3) la structure du Commandement International en insistant particulièrement sur le SACLANT et le CHANNEL;
- (4) le SHAPE et ses Commandements européens;
- (5) la Défense aérienne du Monde occidental, avec aperçu de l'Infrastructure;
- (6) la structure du Commandement sur le territoire duquel la station de télévision est installée, avec aperçu du système de défense du pays intéressé.

18. Outre la série d'émissions proposée, la Division de l'Information serait en mesure de considérablement accroître sa contribution aux programmes d'ACTUALITES de toutes les stations de télévision en ce qui concerne les événements OTAN.

(Signé) R.A. FARQUHARSON

Palais de Chaillot,
Paris, XVIe.